

# LE DROIT AU PAYSAGE

Dominique Legrain \*

Le littoral est en danger : les populations de bernaches cravant d'Europe occidentale ne comptaient que 40 000 individus en 1970 alors qu'il y en avait 300 000 il y a cent ans, 500 000 il y a deux cents ans. Les tortues sont menacées d'extinction sur les côtes de France. Il y a par ailleurs des espèces qui prolifèrent, tels ces goélands omnivores et volontiers charognards qui s'alimentent sur les décharges publiques. Les uns compensent-ils les autres ?

Quelles raisons avons-nous de préserver les différentes ressources littorales ?

Le premier point, peut-être de nature à choquer les naturalistes, tient à ce que les ressources naturelles sont une richesse économique, source de profit : ressources alimentaires (poissons, crustacés, gibier d'eau), ressources minérales ou énergétiques (sable, gravier, pétrole). Ces ressources forment des stocks. Certains sont renouvelables, tels les poissons ou les crustacés, d'autres, comme les ressources minérales, ne le sont pas. Dans le premier cas, des règles élémentaires de gestion exigent qu'on développe le capital existant ou au minimum qu'on l'entretienne ; une exploitation intensive et trop brutale peut entraîner la disparition des gisements, en annihilant du même coup toute possibilité de nouveau profit. Dans le second cas, les gisements étant par nature non renouvelables, il est nécessaire de les exploiter avec le maximum de prudence, en tenant compte des divers intérêts économiques qui entrent en jeu. Dans les deux cas il faut tenir un compte égal du volume et de la qualité des gisements.

Fort différent est l'intérêt que les scientifiques portent aux ressources naturelles. Par la richesse de sa faune, de sa flore, de son sol et de son sous-sol, le littoral est un laboratoire privilégié pour la recherche scientifique. Les généticiens, les biologistes, les écologistes, les botanistes, les géologues, les agronomes, les chercheurs en médecine et en pharmacie étudient avec minutie les différentes facettes de la nature littorale. Les diverses formes de vie animale et végétale ont un double intérêt : immédiat et certain pour la recherche appliquée, à long terme et plus aléatoire pour la recherche fondamentale. La destruction des ressources naturelles entraîne avec elle la disparition d'un vaste champ d'expérimentation scientifique. Or, en toute hypothèse, le patrimoine naturel littoral constitue un « capital survie » pour notre espèce.

## L'espace et les paysages

La valeur du littoral ne tient pas uniquement à l'importance des ressources naturelles que l'on peut extraire du sol, du sous-sol ou de la mer : elle tient aussi aux espaces disponibles et à la qualité des paysages. Il s'agit d'un capital fixe qui ne peut être déplacé, bien qu'il puisse être consommé.

Que valent ces espaces et ces paysages ? L'espace est une marchandise. La

plupart des activités humaines consommation de l'espace : l'agriculture, l'industrie, la ville en ont besoin. Le tourisme, l'habitat permanent consomment des paysages. La valeur des uns et des autres est d'autant plus grande que la pression qu'ils subissent est plus forte. L'espace littoral est l'objet de très fortes convoitises à cause de la présence de la mer. Les évolutions se font à sens unique et aboutissent à substituer aux espaces libres et naturels des espaces aménagés et construits. Le phénomène semble irréversible.

En se situant volontairement dans une optique d'aménagement continu, on peut paradoxalement trouver une raison de préserver des espaces libres. L'évolution conduit à un encombrement progressif, qui répond à la pression de nos besoins immédiats. Ce faisant on se coupe toute liberté de manœuvre pour les aménagements futurs, dont les exigences sont peu ou mal connues. Préserver la nature est, en la circonstance, se préserver une liberté d'action.

Le paysage est un produit touristique de qualité. On aurait tort de négliger cet aspect marchand de la protection des sites littoraux. Le paysage est un produit qui se vend et qui se vendra de plus en plus cher. L'homme moderne, en définitive est essentiellement une quête d'espace et de paysages. Les Irlandais l'ont fort bien compris, qui centrent la promotion touristique de leur pays sur le thème du paysage.

Le paysage est aussi œuvre d'art. Lorsqu'on parle d'espace naturel ou de paysage, il ne faut pas penser aux espaces préservés de toute activité humaine : espaces sauvages qui seraient de la nature à l'état pur. Les plus beaux espaces sont sans doute les espaces cultivés et entretenus. La forêt landaise n'a pas deux cents ans d'âge ; elle doit son existence à une initiative de Brémontier. Les paysages les plus agréables sont souvent ceux dont l'homme a pris possession. Ils se caractérisent plus par l'intégration des activités humaines au site que par l'absence de construction. Oserait-on raser le Mont St-Michel au nom de l'environnement ?

C'est également autre chose. Le paysage et l'espace naturel sont le domaine privilégié du rêve et de l'imaginaire. L'espace non bâti, l'espace ouvert s'offre entier à notre subjectivité. Nous pouvons y construire nos propres châteaux et nos propres édifices. Quel est ce pouvoir de fascination qu'exerce sur nous la mer ? Espace vide, uniforme, sans limite : lieu privilégié de nos rêves. Espace qui permet la projection de tous nos projets intérieurs, en un instant effacés, en un instant rebâti. Lieu privilégié de la permanence et de l'éphémère. Que la mer soit construite et nous perdrons du même coup un peu de notre liberté de pensée. Que les paysages soient mutilés et nous le ressentirons comme une atteinte à notre personnalité.

D. L.

\* Chargé d'études au SESAME-DATAR.